



P.E.T.R. DU
PAYS DE LANGRES

LE JOURNAL

DU PETR DU PAYS DE LANGRES N°2026-02



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Le Pays d'Art et d'Histoire, un musée à ciel ouvert !

Voyageons dans "le Pays de Langres de 1900" !

Voici une action qui marque le passage du label "Ville d'art et d'histoire" à celui de "Pays d'art et d'histoire" : cette nouvelle dimension territoriale prend ici pleinement tout son sens !

Suite à un appel à manifestation d'intérêt, huit communes du pays de Langres ont candidaté à cette opération :

- **Aujeurres**
- **Champsevraine** : Bussièrres-les-Belmont
- **Coiffy-le-Bas**
- **Courcelles-en-Montagne**
- **Le Val-d'Esnoms** : Esnoms-au-Val, Courcelles-Val-d'Esnoms et Chatoillenot
- **Saints-Geosmes** : Saints-Geosmes et Balesmes-sur-Marne
- **Vicq**
- **Villegusien-le-Lac** : Villegusien, Prangey et Heuilley-Cotton

A travers des expositions et des visites gratuites, de manière originale et dans une ambiance conviviale, ces communes vous livreront leurs plus beaux patrimoines !

Demandez le programme !

Des expositions, accessibles librement jusqu'en octobre 2026, évoquent de manière synthétique et très illustrée la vie quotidienne et l'habitat des années 1900 ainsi que les principaux monuments de chaque commune.

Des visites-flash « coup de cœur », organisées en juillet et août dans chaque village, permettent d'approfondir de manière dynamique et originale la découverte d'un monument, d'une rue, d'un parcours...

Une exposition générale sur le pays de Langres en 1900 est à découvrir à la Maison Renaissance à Langres, jusqu'au 11 octobre 2026 (ouvert du mercredi au dimanche de 13h30 à 18h30).

Pour tout renseignement : 03.25.86.86.20 / patrimoine@langres.fr.



FLYER DE
CHAQUE
COMMUNE ET
PROGRAMME
COMPLET À
CONSULTER
ICI

LES ACTUALITÉS

FONDS EUROPÉENS LEADER

Pilotons toutes les
TRANSITIONS
pour améliorer le
bien-vivre ensemble

UNE CONTINUITÉ DANS LA GOUVERNANCE LEADER 2023-2027

Le comité de programmation LEADER décide de l'attribution des fonds européens LEADER pour soutenir des projets qui entrent dans la stratégie : "Pilotons toutes les transitions pour améliorer le bien-vivre ensemble".

Il se compose d'un collège « public » composé d'élus des collectivités locales et d'un collège « privé », composé de représentants de la société civile et de membres du Conseil de Développement Territorial (CDT) du Pays de Langres. Le comité est adossé au PETR du Pays de Langres. L'autorité de gestion de ces fonds européens est la Région Grand Est.

Suite aux élections municipales de mars 2026, le comité a été réinstallé. Ainsi, il s'est réuni le 8 juin dernier à Corgirnon. Benjamin Lambert, élu à la communauté de communes du Grand Langres, et Michel-Jean Labrousse, acteur de la société civile, ont été reconduits dans leurs fonctions respectives de président et vice-président.



Benjamin Lambert et Michel-Jean Labrousse

Les premiers projets soutenus, menés en 2025 :

- **FD des foyers ruraux de Haute-Marne** : mise en place d'une Coopérative Jeunesse de Service (à hauteur de 21 300 €)
- **Tinta'Mars** : organisation de spectacles sur le sujet de la transition écologique "L'eau à la bouche" (à hauteur de 19 700 €)
- **Communauté de communes des Savoir-Faire** : organisation d'animations « Ville à joie » (à hauteur de 25 500 €)
- **PETR du Pays de Langres** : mise en place d'une seconde navette gratuite de centre-ville (à hauteur de 31 200 €)



CULTURE

LE 7ÈME ART S'INVITE EN PAYS DE LANGRES

Cet été, le cinéma sera à l'honneur sur le pays de Langres ! La DRAC Grand Est soutient le déploiement du programme "Villages en fête - Cinéma", qui vise à faire venir des propositions artistiques professionnelles au cœur des villages, dans une logique de culture de proximité, accessible et partagée.

• Initiations express à la création vidéo : de l'écriture au tournage

La Cinéfabrique de Lyon viendra à Faverolles et à Langres et proposera aux jeunes de 15 à 25 ans de découvrir les métiers du cinéma et de devenir comédien ou réalisateur pour un jour.

à Faverolles
jeudi 16 juillet 2026 | 10h - 16h
Rendez-vous au Château de Faverolles
2 route du Château, 52260 Faverolles

à Langres
samedi 18 juillet 2026 | 10h - 16h
Rendez-vous au PETR du Pays de Langres
200 rue du Caporal Arty, 52200 Langres

• Soirées "Cinéma en plein air"

Les communautés de communes ont fait le choix des communes qui accueilleront une projection : Laferté-sur-Amance, Val-d'Esnoms et Faverolles. Celles-ci ont choisi le film et la date en accord avec l'opérateur Cinéligue.

SOIRÉES CINÉMA EN PLEIN AIR
EN PAYS DE LANGRES
AOÛT 2026

Laferté-sur-Amance - mardi 4 août 2026
Les petites victoires de Mélanie AUFFRET (2023)
Rendez-vous sur la place du village à partir de 20h, début de projection à 22h (durée du film : 1h30)

Le Val-d'Esnoms - mercredi 12 août 2026
La venue de l'avenir de Cédric KLAPISCH (2025)
Rendez-vous sur la place du village à Esnoms-au-Val à partir de 20h, début de projection à 22h (durée du film : 2h06)

Faverolles - samedi 22 août 2026
Les petites victoires de Mélanie AUFFRET (2023)
Rendez-vous sur la place du village à partir de 20h, début de projection à 21h30 (durée du film : 1h30)

GRATUIT - OUVERT À TOUS
BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE
Venez avec votre chaise pliante, votre plaid et vos amis !
Pour plus d'informations sur les soirées, contactez les maires.

Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Grand Est dans le cadre du programme Villages en Fête - Cinéma

CINÉ LIGUE

LE CHIEN À PLUMES UN FESTIVAL QUI FAIT VIBRER TOUT UN TERRITOIRE

Du 31 juillet au 2 août 2026, le Chien à Plumes revient au bord du lac de la Vingeanne !

“ L'édition 2026 est placée sous le signe du renouveau. Cinq scènes, une programmation éclectique, de nouvelles animations, des espaces repensés et une ambiance conviviale feront de ce week-end un moment de partage ouvert à toutes les générations. Plus qu'un festival, c'est un rendez-vous qui valorise les talents, les savoir-faire et l'énergie du pays de Langres, tout en attirant des milliers de visiteurs.

A tous, faites le savoir : retrouvons-nous cet été pour célébrer un territoire vivant, créatif et accueillant !

La Présidente, Sylvie Liégey ”

À noter que les communautés de communes à travers le PETR du Pays de Langres apportent leur soutien à ce festival. Celui-ci est organisé sur un terrain lui appartenant.

Par ailleurs, deux surveillants de baignade supplémentaires sont mobilisés pendant les trois jours de l'événement.

Des navettes spécifiques sont également mises en place par le PETR du Pays de Langres afin de faciliter l'accès au site, depuis Langres et Chalindrey.



FÊTE DES ASSOCIATIONS

RENDEZ-VOUS LE 5 SEPTEMBRE 2026

Le PETR du Pays de Langres organise, en collaboration avec la Ville de Langres, la 17ème Fête des associations du pays de Langres. C'est l'heure des inscriptions pour les associations et de retenir la date pour la rentrée pour chacun !



MARQUE TERRITORIALE

"MADE IN PAYS DE LANGRES" UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE DEPUIS PLUS DE 10 ANS



Pilotée par le PETR du Pays de Langres en collaboration avec la Ville de Langres, la marque répond à trois objectifs :

- renforcer l'identité du territoire auprès de ses habitants,
- valoriser les compétences locales à l'intérieur du territoire et en dehors de ses frontières,
- fédérer les acteurs économiques du territoire pour encourager les partenariats, les associations de compétences et l'innovation.

Les demandes de labellisation sont examinées régulièrement par un comité de pilotage. La marque rassemble aujourd'hui 184 labellisés : ils sont à découvrir [ici](#) !

Parallèlement, une association regroupant les labellisés volontaires a été créée : l'Association de Promotion de la marque "MIPL" rassemble ainsi 70 labellisés et met en œuvre des actions collectives. La plus emblématique : la tenue de la boutique "MIPL" située place Diderot à Langres.



GESTION DES LACS

POURQUOI LA DÉMARCHE “PLAGES SANS POUBELLES” ?

Le dispositif « plages sans poubelles » permet de limiter les hausses de charges à venir tout en favorisant des comportements plus responsables et en répondant à des enjeux sanitaires et environnementaux.

Le coût de la tonne collectée est-il soutenable ?

Le marché de collecte de déchets a subi des augmentations par l'envolée du prix des carburants. Citons deux références de prix pour près de 7 000 litres de poubelles disposés sur tous les lacs : de 1 752 € en 2021 à 2 791 € en 2025 par tonne collectée.

Les canicules estivales accentuent l'accumulation des déchets sur les plages, la présence des guêpes et la diffusion des odeurs.

Ainsi, deux tendances étaient possibles : augmenter le nombre de poubelles pour suivre la hausse de la fréquentation ou adopter une démarche déjà largement répandue dans les espaces naturels en invitant chacun à repartir avec ses déchets.

Les élus du PETR du Pays de Langres sur la fin de mandat ont choisi cette seconde option. Le dispositif « plages sans poubelles » traduit ainsi une volonté de moderniser la gestion des sites tout en responsabilisant les usagers (“on repart avec nos déchets”), en maîtrisant les dépenses publiques et en préservant les espaces naturels d'une surabondance de déchets qui dégradent la qualité des eaux et des écosystèmes.

A noter : une alternative existe à proximité des parkings à Charmes et à la Liez : des points d'apport volontaire mis en place par le SDED 52 sont accessibles. Une solution est par contre à l'étude pour la Vingeanne.



Point d'apport volontaire sur le parking de la plage de la Liez

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION ET RÉGLEMENTAIRE

Le PETR du Pays de Langres gère le domaine public des lacs dans le cadre d'une délégation de service public avec Voies navigables de France (VNF).

En partenariat avec VNF et la Fédération de Pêche de Haute-Marne, le PETR du Pays de Langres a renouvelé l'ensemble de la signalétique d'informations et réglementaire des lacs : 30 panneaux sont ainsi répartis sur 18 sites autour des lacs. Cette communication s'adresse à tous les usagers des lacs : piétons, cyclistes, plaisanciers et pêcheurs.

A découvrir à l'occasion de vos balades sur les lacs !



SURVEILLANCE DE BAIGNADE L'ÉQUIPE EST EN PLACE !

Rappel : la surveillance de baignade est assurée aux horaires habituels de 13h30 à 19h00 et selon le calendrier suivant :

- Le lac de la Liez : du 27 juin au 30 août 2026,
- Le lac de Charmes et le lac de la Vingeanne : du 4 juillet au 30 août 2026.

Voici l'équipe mobilisée sur les lacs tout au long de la saison, sous le pilotage de la direction d'Aqualangres et la responsabilité du PETR du Pays de Langres.

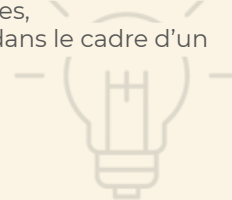


FOCUS : NOS MISSIONS

LES COMPÉTENCES TOURISME ET PATRIMOINE DU PETR DU PAYS DE LANGRES

Les compétences des communautés de communes confiées au PETR du Pays de Langres sont les suivantes :

- aménagement des **lacs**, gestion des **zones touristiques** et des **baignades** estivales,
- mise en tourisme et aménagement des **sites touristiques majeurs** du territoire dans le cadre d'un schéma structurant,
- valorisation des sites par la **médiation patrimoniale**,
- mise en œuvre du label **Pays d'Art et d'Histoire** (cf. Édito),
- mission chemins de **randonnée** : balisage, signalétique, surveillance,
- collecte de la **taxe de séjour** pour les communautés de communes.



INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE L'EXEMPLE DU "POINT TRIPLE"

Le pays de Langres dispose d'un site discret mais d'une rare envergure, un site qui marque la présence des trois bassins versants, liants du pays de Langres (Rhône Méditerranée Corse, Rhin Meuse, Seine Normandie), et qui rappelle que le plateau de Langres est connu comme le « Château d'eau de la France ».

Il s'agit du point triple de Récourt. Le PETR du Pays de Langres a mis en place les panneaux de médiation patrimoniale. La commune de Val de Meuse a, quant à elle, implanté une œuvre symbolique sur le site.

A découvrir en attendant son inauguration !



Les supports de médiation ont été installés à proximité du Point Triple, par les agents techniques du PETR du Pays de Langres.

CHEMINS DE RANDONNÉES QUI FAIT QUOI ?

La compétence « chemins de randonnée » est multi-acteurs. On vous résume qui fait quoi en la matière sur le pays de Langres :

Pour les itinéraires inscrits PDIPR* :

- **Classement** au PDIPR = Agence d'Attractivité de Haute-Marne
- **Balisage et signalétique** = PETR du Pays de Langres
- **Entretien des chemins** : selon le périmètre :
 - Sur la communauté de communes Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais = la communauté de communes
 - Sur la communauté de communes des Savoir Faire = les communes
 - Sur la communauté de communes du Grand Langres :
 - Sur l'ancienne intercommunalité du Bassigny = la communauté de communes
 - Sur l'ancienne intercommunalité de l'Etoile de Langres = les communes

Pour les tours des lacs :

- **Classement** au PDIPR : Agence d'Attractivité de Haute-Marne
- **Balisage et signalétique** : PETR du Pays de Langres
- **Entretien des chemins** : PETR du Pays de Langres

*Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LE PROCHAIN NUMÉRO PAR MAIL ? **INSCRIVEZ-VOUS ICI**